



Eric Mathelet endosse le costume d'intérimaire... du patron



Eric Mathelet a créé "Auxiliaire patronal".

Eric Mathelet vient de créer son entreprise qui consiste à remplacer les patrons lors d'absences prévues ou imprévues.

Un patron aussi peut être amené à devoir s'absenter. Que ce soit pour soigner une lourde maladie, représenter son entreprise sur des salons ou tout simplement pour profiter de sa famille. Eric Mathelet se propose pour être le "bras droit" des chefs d'entreprise, leur auxiliaire sur des périodes choisies. Il revendique 35 ans d'expérience patronale en tant que patron lui-même, délégué général au Medef et directeur de la santé au travail (AIST 43). "J'ai un esprit de synthèse, je suis réactif et je fais valoir des compétences", argumente celui qui fournit également des prestations en terme de management de crise, management du changement et du coaching personnel.

Un potentiel de 600 entreprises en Haute-Loire

"En France, quelques sociétés conseils existent mais aucune ne se situe dans le même créneau. Je pars du principe qu'on ne peut pas coacher à la fois les salariés, les cadres de l'entreprise et le patron."

Si Eric Mathelet est en mesure de pouvoir remplacer le patron, il se refuse à prendre des décisions qui engageraient l'avenir de la société. "J'ai répertorié un potentiel de 600 entreprises sur le département", indique celui qui vise principalement celles comptant entre 50 et 99 salariés. "Je veux prouver que ça fonctionne. Mon concept, je souhaite le développer en France.

Certains patrons ne souhaitent pas déléguer car ils ont l'impression que ça les affaiblirait ou que ça dénaturerait leurs relations avec les cadres ou leurs employés. Si je prends l'exemple de l'agriculture, le service de remplacement existe. Ils sont plus avancés dans ce secteur."

Une première expérience concluante

Eric Mathelet a le retour d'une entreprise avec laquelle il collabore depuis décembre. "Tout est transparent. J'ai été présenté aux salariés, ils savent les raisons de ma présence. J'interviens 4 jours, toutes les 6 semaines, pendant un an. Cela permet au patron de souffler."

En ce qui concerne le coût de ses interventions ponctuelles, Eric Mathelet annonce des tarifs de 600 euros pour une demi-journée et 1200 euros pour la journée. "Les prix sont dégressifs selon la fréquence et la durée de la mission."

Contacts

Téléphone : 06 26 77 67 90

Mail: contact@auxiliairepatronal.fr

Voir le [site internet https://auxiliairepatronal.fr](https://auxiliairepatronal.fr)